

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/W/109

11 mai 1999

(99-1925)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

COMMUNICATION DE LA GÉORGIE

La délégation de la Géorgie appelle l'attention du Comité sur la notification G/SPS/N/GEO/6 relative aux "matériels de semis ou de plantation de variétés végétales cultivées", présentée au titre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, et informe le Comité que cette notification intéresse aussi l'Accord sur les obstacles techniques au commerce.¹

¹ La Géorgie est en cours d'accession à l'Organisation mondiale du commerce.